

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 juin 2020 – 20 heures 15
Mairie de MONTLEBON

Conseillers

En exercice	19	L'an deux mille vingt, le quinze juin,
Présents	19	Le Conseil Municipal de Montlebon s'est réuni à la salle des jardins en
Votants	19	Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Catherine
Absents	00	ROGNON, Maire, pour la session ordinaire du mois de juin,

Date de convocation : 10/06/2020

Présents : M. R. BINETRUY, M. C. BOURDENET, Mme A. BOURNEZ, Mme R. DE AZEVEDO, Mme M. DUBOIS, Mme L. DURAN, M. K. FADIN, Mme E. GOSATTI, Mme E. JULLIARD, Mme M-J KACZMAR, Mme C. LAMBERT, M. R. MOYSE, M. P. NUSSBAUM, M. G. POLAT, M. L. PONTARLIER, M. J-L PUGIN, Mme C. ROGNON, M. J. ROUXBEDAT, Mme M-P ROUGNON-GLASSON.

Excusés :

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil ; M. Régis BINETRUY a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

A 20h30, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

20200615-01 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 mai 2020

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2020. Après en avoir délibéré, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

20200615-02 Vote du Budget Primitif 2020 Budget Communal

Madame le Maire donne la parole à Mme ROUGNON-GLASSON, Adjointe, responsable de la commission Finances.

Mme ROUGNON-GLASSON fait un rappel des règles budgétaires et du fonctionnement du budget communal aux nouveaux membres du conseil municipal (les grands principes budgétaires, la section de Fonctionnement, la section d'Investissement, les écritures d'ordre...).

Mme ROUGNON-GLASSON propose ensuite un ensemble d'investissements pouvant être réalisés en 2020 (déjà exposé lors du Débat d'Orientation Budgétaire), dont il faudra prévoir la dépense au BP 2020. Elle fait un rappel également des anciens investissements réalisés au cours du dernier mandat.

Un état des emprunts est par ailleurs donné, ainsi que la situation financière comparée aux moyennes départementales, régionales et nationales.

Cet exposé entendu, Mme ROUGNON-GLASSON présente le Budget Primitif 2020 du Budget communal :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
011	Charges à caractère général	535 150.00 €
012	Charges de personnel	365 280.00 €
014	Atténuation de produits (FPIC)	32 039.00 €
65	Autres charges de gestion courante	320 100.00 €
66	Charges financières	32 547.67 €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €
022	Dépenses imprévues	20 000.00 €
Total Dépenses réelles		1 305 616.67 €
023	Virement Section d'Investissement	400 806.22 €
042	Opération d'ordre entre sections (Amort.)	1 889.50 €
Total Dépenses d'ordre		402 695.72 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 708 312.39 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
013	Atténuation de charges (Remb.)	9 000.00 €
70	Produits des services	116 480.00 €
73	Impôts et Taxes	866 756.00 €
74	Dotations et Participations	330 400.00 €
75	Autres Produits de gestion courante	146 768.00 €
77	Produits exceptionnels	30 700.00 €
Total Recettes réelles		1 500 104.00 €
002	Excédent antérieur reporté	543 854.28 €
Total Recettes d'ordre		543 854.28 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 043 958.28 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
16	Remboursements d'emprunts	818 341.72 €
20	Immos incorporelles	11 850.00 €
21	Immos corporelles	659 400.00 €
020	Dépenses imprévues	15 000.00 €
Total Dépenses réelles		1 504 591.72 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0.00 €
Total Dépenses d'ordre		0.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 504 591.72 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
10	Dotations Fonds divers	494 230.26 €
13	Subvention d'investissement	253 746.00 €
16	Emprunts / Dépôts et cautionnements	1 150.00 €
Total Recettes réelles		749 126.26 €
021	Virement de la Section de Fonctionnement	400 806.22 €
001	Solde d'exécution d'Investissement reporté	352 769.74 €
040	Opération d'ordre entre sections (Amort.)	1 889.50 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €
Total Recettes d'ordre		755 465.46 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 504 591.72 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents, le Budget primitif 2020 du Budget communal, présenté ci-dessus.

20200615-03 Vote du Budget Primitif 2020 – Budget-annexe Eau

Mme ROUGNON-GLASSON présente le Budget primitif 2020 du Budget-annexe Eau :

DEPENSES D'EXPLOITATION		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
011	Charges à caractère général	172 000.00 €
012	Charges de personnel	46 000.00 €
014	Atténuation de produits	36 000.00 €
022	Dépenses imprévues	6 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	170 000.00 €
66	Intérêts d'emprunts	3 611.01 €
67	Charges exceptionnelles	4 000.00 €
Total Dépenses réelles		437 611.01 €
023	Virement Section d'Investissement	311 197.85 €
042	Opération d'ordre entre sections (Amort.)	78 096.33 €
Total Dépenses d'ordre		389 294.18 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		826 905.19 €

RECETTES D'EXPLOITATION		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
70	Produits des services	463 500.00 €
Total Recettes réelles		463 500.00 €
002	Excédent antérieur reporté	322 250.75 €
042	Opération d'ordre entre sections	41 154.44 €
Total Recettes d'ordre		363 405.19 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		826 905.19 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
020	Dépenses imprévues	10 000.00 €
16	Remboursement capital des emprunts	25 326.24 €
21	Immos corporelles	372 813.50 €
Total Dépenses réelles		408 139.74 €
001	Déficit antérieur reporté	29 176.59 €
040	Opération d'ordre entre sections	41 154.44 €
Total Dépenses d'ordre		70 331.03 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		478 470.77 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
10	Dotations	29 176.59 €
16	Emprunt	60 000.00 €
Total Recettes réelles		89 176.59 €
021	Virement de la section d'exploitation	311 197.85 €
040	Opération d'ordre entre section	78 096.33 €
Total Recettes d'ordre		389 294.18 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		478 470.77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents, le Budget primitif 2020 du Budget-annexe Eau, présenté ci-dessus.

20200615-04 Vote du Budget Primitif 2020 – Budget-annexe Bois

Mme ROUGNON-GLASSON présente le Budget primitif 2020 du Budget-annexe Bois :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
011	Charges à caractère général	10 790.40 €
65	Versement Budget communal	111 968.56 €
Total Dépenses réelles		122 758.96 €
023	Virement Section d'Investissement	5 209.40 €
Total Dépenses d'ordre		5 209.40 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		127 968.36 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
70	Produits des services	55 015.00 €
Total Recettes réelles		55 015.00 €
002	Excédent antérieur reporté	72 953.36 €
Total Recettes d'ordre		72 953.36 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		127 968.36 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
21	Immos corporelles	14 424.40 €
Total Dépenses réelles		14 424.40 €
001	Déficit antérieur reporté	2 031.50 €
Total Dépenses d'ordre		2 031.50 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		16 455.90 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
1068	Excédent de Fonctionnement	11 246.50 €
Total Recettes réelles		11 246.50 €
021	Virement de la section d'exploitation	5 209.40 €
Total Recettes d'ordre		5 209.40 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		16 455.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents, le Budget primitif 2020 du Budget-annexe Bois, présenté ci-dessus.

20200615-05 Subventions communales 2020 – Multi Accueil et Accueil de Loisirs

Madame le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal du 27 août 2015 relative à la signature d'une convention avec l'association Familles Rurales Fédération du Doubs pour la gestion des services Multi accueil (crèche) et Accueil de Loisirs (périscolaire) dans les locaux de la Maison de l'Enfance.

Pour le fonctionnement de ces services, il est convenu que la municipalité verse chaque année, une subvention à l'association pour équilibrer le budget de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ACCEPTE le versement d'une subvention de 109 871.38 € à l'association Familles Rurales Fédération du Doubs pour le service Multi Accueil,
- ACCEPTE le versement d'une subvention de 133 707.54 € à l'association Familles Rurales Fédération du Doubs pour le service Accueil de Loisirs,
- DIT que les crédits sont inscrits à l'article 6574 du Budget Communal 2020.

20200615-06 Subventions communales 2020 – Football Club Morteau Montlebon

Madame le Maire propose de valider une participation financière communale et annuelle de : 3 710.00 € auprès du Football Club Morteau Montlebon (FCMM) pour les dépenses liées à l'entretien des terrains de sport et des vestiaires.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :
- ACCEPTE le versement d'une subvention de 3 710.00 € au Football Club Morteau Montlebon.
 - DIT que les crédits sont inscrits à l'article 6574 du Budget Communal 2020.

20200615-07 Subventions communales 2020 – CCAS

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la municipalité dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale qui fonctionne avec un budget annexe au Budget Communal. Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler le versement de la subvention au CCAS pour l'année 2020 pour lui permettre d'équilibrer son budget et de mettre en œuvre ses actions auprès des habitants de la commune : repas des anciens, fête des mères, Cartes Avantages Jeunes, etc.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :
- ACCEPTE le versement d'une subvention de 6 100.00 € au CCAS de Montlebon.
 - DIT que les crédits sont inscrits à l'article 657362 du Budget Communal 2020.

20200615-08 Subventions communales 2020 – autres demandes

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que d'autres demandes de subvention sont parvenues en mairie, et propose d'attribuer à :

- L'association JALMALV : 100.00 €
- L'association Autour d'un jardin : 300.00 €
- L'association Meix Musy Tout Droit : 150.00 €
- Le Comice (pour l'achat d'une cloche) : 120.00 €

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :
- ACCEPTE le versement de ces subventions comme énumérées ci-dessus,
 - DIT que les crédits sont inscrits à l'article 6574 du Budget Communal 2020.

20200615-09 Actualités CCVM

Une réunion d'information sur le fonctionnement de la Communauté de communes, à destination des nouveaux élus, sera organisée le 17 juin 2020 à 18h00 - Salle des fêtes de Morteau

20200615-10 Actualités PETR

Prochaine réunion : le 02 juillet 2020 à 19h - secteur du Russey (lieu non défini à ce jour).

20200615-11 Tirage au sort des Jurys d'Assises

Madame le Maire explique qu'aux termes des dispositions des articles 259 et suivants du code de procédure pénale, une liste du jury criminel est établie annuellement dans le ressort de chaque cour d'assises, en l'occurrence la cour d'assises de Besançon pour le département du Doubs.

Une liste annuelle est dressée, comprenant 1 juré pour 1 300 habitants.

Il incombe au maire un tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui déterminé, soit 6 noms pour la commune de Montlebon.

Ce tirage constitue un stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés, la liste définitive de 2 noms pour Montlebon, sera établi et nous sera fourni ultérieurement.

Le résultat du tirage au sort pour les Jurys d'Assises 2021, est le suivant :

- M. MAIRE Damien
- Mme WURTZ Mélanie
- Mme CARTIER Marie-Adélaïde
- Mme GIRARDET Mélissa
- Mme LUIZ Carine – épouse SIMONIN
- M. DUCHET-ANNEZ Simon

20200525-08 Questions diverses

- Prochaine réunion du Conseil municipal : Lundi 06 juillet 2020 à 20h15

La séance est levée à 23h30.

**Le Maire,
Catherine ROGNON**

